



Délégation Interministérielle A l'aide aux victimes

www.justice.gouv.fr

[@justice_gouv](https://twitter.com/justice_gouv)

Paris, le 21 août 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ministère de la justice

Prise en charge des victimes françaises des attentats de Barcelone et de sa région

Les attentats qui ont frappé Barcelone et sa région les 17 et 18 août 2017, ont fait de nombreuses victimes parmi lesquelles des ressortissants français.

L'Etat a mobilisé immédiatement l'ensemble de ses moyens pour leur porter assistance et les accompagner lors de cette tragédie.

Le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères a activé une cellule d'urgence et traité plus de 2700 appels depuis le début de la crise.

Sur place à Barcelone, le consulat général de France a déployé un dispositif complet pour prendre en charge les ressortissants français, en assurant une permanence téléphonique et en ouvrant un centre d'accueil des familles avec la collaboration de la mission de renfort envoyée immédiatement sur place. Cette mission de renfort était composée d'agents du Centre de crise et de soutien, de personnels de santé des cellules d'urgence médico-psychologique (CUMP) et du SAMU, ainsi que de représentants des associations de victimes et d'aide aux victimes

La prise en charge dans la durée des victimes, qu'elles soient blessées ou impliquées dans les attentats, doit être désormais mise en place afin de prendre le relais du dispositif de crise opérationnel effectif depuis le 17 août 2017.

Pour assurer une continuité des actions des services de l'Etat, la déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, Elisabeth PELSEZ, réunira mardi 22 août 2017 à 15 heures au Centre de crise et de soutien, les principaux responsables de cette prise en charge, notamment les associations d'aide aux victimes et de victimes, le fonds de garantie des victimes du terrorisme et d'autres infractions (FGTI), le service de l'accès au droit et à la politique associative du ministère de la justice.

Contact presse – Cabinet du garde des Sceaux
01 44 77 63 15 / secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr